



816, rue Principale, Saint-Herménégilde (Québec), J0B 2W0
Téléphone : (819) 849-4443 / Télécopieur : (819) 849-6924
municipalite@st-hermenegilde.qc.ca

Tableau de rémunération des élus 2021

En conformité avec l'article 217 de la loi 122, *Loi visant principalement à reconnaître que les municipalités sont des gouvernements de proximité et à augmenter à ce titre leur autonomie et leurs pouvoirs*, la municipalité de Saint-Herménégilde rend publique la rémunération des élus municipaux ayant fait partie du conseil municipal au cours de l'année 2021 selon la réglementation en vigueur.

Poste	Élu(e)	Montant TOTAL versé Salaire, allocation et participation à divers comités confondus
Maire	Gérard DUTEAU	16 891\$
Conseiller	Réal CRÊTE	11 954\$
Conseiller	Sébastien DESGAGNÉS	3 928\$
Conseiller	Sylvie FAUTEUX	4 563\$
Conseiller	Steve LANCIAUX	6 839\$
Conseiller	Robin COTNOIR	5 268\$
Conseiller	Jeanne DUBOIS	3 977\$
Conseiller	Marie-Soleil POULIN	900\$
Conseiller	Jean-Claude DAOUST	1 194\$
Conseiller	Michel FONTAINE	1 145\$
Conseiller	Suzanne LEFRANÇOIS	700\$
Conseiller	Mario ST-PIERRE	1 145\$
TOTAL :		58 504\$

Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex. MRC, régi, organisme public de transport).